

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 44

Artikel: [Communications et anecdotes diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la fête des cadets vaudois, en donnant l'effectif de chaque corps.

	Officiers	S.-offic.	Tamb.	Musiciens	Artiller.	Fantas.	Total.
Aubonne	6	1				26	53
Bex	4	3	3			29	56
Lausanne	15	53	5	13	24	144	250
Morges	2	11	4			44	61
Moudon	2	10	1			12	39
Nyon	2	10	4			29	45
Orbe		4	2			22	28
Payerne	2	6	2			50	60
Rolle	1	7	5			25	56
Vevey	6	25	4	18	10	80	144
Villeneuve	1	5	2			25	31
Yverdon	2	8	4			48	62
Totaux	52	126	53	31	46	554	802

Nous pouvons espérer que l'année prochaine nous verrons s'ajouter aux corps déjà existants ceux qui vont sans doute se former à Aigle, Echallens, Cossigny, Ste-Croix et La Vallée.

Nous devons nous excuser auprès de nos abonnés pour le retard que nous avons mis à l'expédition du dernier numéro. La longueur de l'impression lithographique et le soin avec lequel nous avons voulu traiter l'intéressant sujet faisant l'objet de ce numéro sont les causes de ce retard, qui nous a valu de nombreuses réclamations. Nous aimons à croire que, malgré cette petite irrégularité dans notre expédition, nos lecteurs nous sauront gré des sacrifices que nous avons faits pour leur fournir un numéro illustré qui, nous l'espérons, ne sera pas le dernier.

Une dame très élégante entendant dire un jour d'hiver qu'il n'y avait que deux degrés de chaud, demanda ingénument : « Et combien y a-t-il de degrés de froid ? »

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

V.

Bernard eut besoin de plusieurs jours pour se remettre de son profond abattement. Retiré dans sa cellule, il chercha dans la prière la consolation et l'encouragement dont il avait besoin pour marcher dorénavant seul vers le but sublime qu'il voulait atteindre. Pendant ce temps, les chanoines firent toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement des vœux du supérieur qu'ils venaient de perdre. Élu comme archidiacre par le suffrage unanime des chanoines réunis en chapitre, acclamé par le peuple dont il était l'objet de la plus haute vénération, l'Évêque consentit avec la plus haute satisfaction à le prendre pour vicaire-général. Mais lorsqu'on s'approcha de sa cellule silencieuse, pour lui remettre les insignes de sa haute dignité, le profond chagrin qui attristait encore l'âme de Bernard, le peu de confiance qu'il avait en ses propres forces, son humilité et sa modestie résistèrent longtemps aux supplications de ses confrères. « Non, dit-il en versant un torrent de larmes, il m'est impossible d'accepter cette

charge, celui que nous venons de perdre et que nous pleurons tous avec tant de regrets, est trop difficile à remplacer pour que je puisse m'enhardir à vouloir continuer son œuvre ; la bonne volonté ne me fait pas défaut ; mais j'ai trop peu d'expérience et de pratique pour suffire aux exigences de cette place. Je vous en supplie, mes frères, dispensez-moi de cette responsabilité terrible pour laquelle je ne me sens pas assez de forces. » Les chanoines n'insistèrent pas pour le moment, ils le prièrent seulement de bien réfléchir avant de les affliger par un refus définitif.

La nuit porta conseil ; la légende pieuse que nous avons choisie pour base de notre récit dit qu'une voix céleste lui ordonna de ne pas résister aux arrêts de Dieu et d'accepter la charge. Il se résigna donc, et lorsque la nouvelle se répandit que Bernard avait consenti à se charger des fonctions d'archidiacre et de vicaire-général, ce fut une fête, non-seulement pour le couvent des Augustins, mais pour la ville entière et tout le diocèse.

Nous regrettons infiniment que notre document nous laisse absolument sans détails sur l'administration du nouvel archidiacre ; il dit simplement d'une manière générale, qu'au moment où Bernard fut chargé par l'Évêque de s'occuper d'une manière toute spéciale des affaires ecclésiastiques, l'Évêché d'Aoste se trouvait en décadence sous le rapport religieux, moral et intellectuel, que les sages et pieuses institutions et règlements des fondateurs de l'église chrétienne n'étaient plus observés avec l'exactitude scrupuleuse des premiers temps ni par les laïques, ni même par les prêtres ; et qu'en suite de cela la discipline et la moralité s'étaient relâchées. Ce ne sont pourtant pas les exhortations de l'Évêque, ni les remontrances et quelquefois même les châtiments de son vicaire-général qui avaient fait défaut ; mais d'un côté les derniers restes du paganisme qui n'étaient pas encore extirpés dans la population montagnarde, de l'autre côté l'insouciance et l'incurie des prêtres, l'insuffisance de l'instruction religieuse et de l'enseignement scolaire avaient amené ce fâcheux état, ou plutôt avaient favorisé l'ancien ordre des choses ; car éclairer les esprits, ouvrir les cœurs aux rayons de la vérité divine, ce sont là les seuls moyens efficaces de cultiver les hommes et de corriger leurs mœurs.

Bernard ne fut pas longtemps à reconnaître tous ces défauts et les moyens de les corriger. Voir et examiner de ses propres yeux les besoins du troupeau confié à sa surveillance, écouter les plaintes et les vœux de la population, la consoler par des paroles de paix, en venant à son secours par une intervention bienveillante ; punir la négligence des coupables, réveiller les esprits de leur torpeur, stimuler et récompenser le zèle, voilà la tâche qu'il se proposa et qu'il accomplit dans les nombreuses tournées qu'il fit dans son diocèse.

Prenant pour modèles *Bède le vénérable*, et son célèbre disciple *Alcuin*, ami de Charlemagne et fondateur de l'école Palatine que celui-ci dirigeait lui-même, il prit les mesures les plus efficaces pour relever les sciences de leur décadence, et pour donner plus d'activité à la vie littéraire : il confia l'enseignement des écoles supérieures à des hommes qui avaient reçu leur éducation à Turin, ou dans d'autres universités célèbres ; il réforma les écoles primaires des villages, ou en fonda de nouvelles ; il eut le plus grand soin de faire donner à la jeunesse un enseignement religieux convenable, parce qu'il avait bien compris le grand principe de l'éducation et qu'il savait que quiconque veut récolter doit d'abord cultiver son champ, et que nulle semence ne peut prospérer quand elle tombe au milieu de l'ivraie. Il déploya le même zèle et la même activité pour le culte religieux, en parcourant lui-même les différentes localités et paroisses, en détruisant l'aveuglement et l'ignorance, en stimulant la paresse et en prêchant partout, avec l'énergie et le feu sacré d'un antique apôtre, les vérités divines de la religion chrétienne.

(La suite au prochain numéro.)

F. N.

L. MONNET ; — S. CUENOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.